



Usufruit mariage et enfant

Par **poupounet**, le **20/08/2015 à 05:38**

bonjour

je me suis marié il y a un an avec quelqu'un qui avait un enfant avant notre mariage (rien d'extraordinaire) je n'ai pas d'enfant il est propriétaire de sa maison avant le mariage nous n'avons pas fait de contrat de mariage et je voudrais savoir si il lui arrivait à décéder si je pouvais seulement rester dans la maison jusqu'à mon décès je ne veux pas hériter de la maison mais juste y vivre quel sont mes droits merci pour votre réponse Cdt

Par **janus2fr**, le **20/08/2015 à 07:59**

Bonjour,

Voir ces dossiers par exemple :

<http://www.notretemps.com/droit/logement/droit-viager-au-logement-comment-marche,i60100>
<http://www.notaires.paris-idf.fr/transmission-de-patrimoine/les-droits-au-logement-du-conjoint-survivant>

Sur le droit viager au logement.

Par **poupounet**, le **20/08/2015 à 17:34**

bonjour merci pour la réponse